


Grenoble : la passagère d'un véhicule tuée dans des échanges de tirs avec des policiers

Par [Guillaume Poingt](#)

Publié il y a 49 minutes,

Mis à jour à l'instant

Écouter cet article 

00:00/02:10 



Un véhicule de la police nationale (photo d'illustration). [pixarno / stock.adobe.com](#)

La jeune femme de 18 ans est décédée des suites d'un tir l'ayant touché au cou. Le conducteur du véhicule, armé, avait refusé d'obtempérer puis tiré sur les policiers, selon le parquet de Grenoble.

Une jeune femme de 18 ans, passagère d'un véhicule, a été tuée dans la nuit du mardi 4 au mercredi 5 octobre, à Grenoble (Isère), indique le parquet de Grenoble. Elle a été touchée au cou par un tir lors d'échanges de coups de feu avec des policiers. Son autopsie aura lieu jeudi.

«Cette nuit, vers 2h20, à Saint-Martin-d'Hères, les policiers du commissariat de Grenoble ont eu à faire face à un refus d'obtempérer et à des tirs effectués par le conducteur du véhicule qui refusait de s'arrêter, les amenant à riposter», précise le procureur de la République de Grenoble, Éric Vaillant. *«Un chauffard a nargué les policiers, qui ont alors décidé de le contrôler»,* précise une source policière au *Figaro*.

Selon le parquet de Grenoble, de premiers tirs ont été effectués par le conducteur, qui était poursuivi par les policiers. Le conducteur aurait ensuite percuté un véhicule de police avant de foncer sur des agents, descendus de leur véhicule pour tenter de l'arrêter alors qu'il était bloqué dans une impasse. *«Les policiers ont alors tiré à plusieurs reprises mais le véhicule continué sa course»,* détaille le parquet.

Une arme de poing saisie

La course-poursuite a pris fin à Grenoble. Le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule puis tenté de prendre la fuite. Mais il a été rattrapé par les policiers qui l'ont interpellé et placé en garde à vue. L'individu s'est rebellé et a blessé des fonctionnaires durant son interpellation, nous précise une source policière. Une arme de poing a été retrouvée sur lui. Le conducteur, qui n'a pas encore été identifié, a été amené à l'hôpital mais ses jours ne sont pas en danger.

Le parquet de Grenoble a confié une enquête à la police judiciaire de Grenoble pour *«tentative de meurtres sur personnes dépositaires de l'autorité publique et refus d'obtempérer»*. En parallèle, le parquet a ouvert une enquête pour les tirs effectués par les policiers. L'IGPN de Lyon a été saisie.

À VOIR AUSSI - Légitime défense: dans quels cas les policiers peuvent-ils utiliser leurs armes ?